

Mercredi 16 juin 2021

## **Déclaration du Maire de Rouen : « La démocratie ne peut être prise en otage »**

**Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie:** *« Comme vous le savez, un mouvement de grève national touche une partie des agents de la Ville de Rouen. Il est mené contre la loi dite de « transformation de la fonction publique », adoptée en 2019, qui entérine la mise en œuvre des 35h dans la fonction publique territoriale, au plus tard en 2021. Cette loi prévoit une uniformisation du temps de travail à 1607 heures/an. À Rouen, les personnels municipaux sont à 1568 heures par an.*

*J'ai bien conscience des conséquences néfastes de la situation, et d'abord pour les Rouennaises et les Rouennais. Tout est mis en œuvre pour y mettre fin. Je comprends aussi la contestation que soulève cette loi, à Rouen et dans de nombreuses grandes villes de France. Mais je ne suis pas parlementaire, la loi est votée. C'est donc notre responsabilité de l'appliquer, comme toutes les lois de la République.*

*Nous travaillons à cela depuis plusieurs mois. Dans la négociation nous sommes particulièrement attentifs aux situations les plus fragiles, aux agents qui ont les revenus les plus modestes. Nous nous sommes engagés à ce que personne n'y perde, ni en salaire, ni en jours de repos. Nous avons aussi fait des propositions pour tenir compte des contraintes particulières liées à certains rythmes ou conditions de travail, certains métiers qui s'exercent dans des conditions difficiles. Des avancées sociales majeures, en particulier pour les agents aux revenus les plus modestes, ont été mises sur la table et seront je l'espère votées lors du Comité technique qui se réunit lundi 21 juin.*

*En dépit de tout cela et alors que la situation s'était largement apaisée la semaine dernière, une organisation syndicale a décidé lundi de bloquer les entrepôts qui contiennent le matériel électoral des 60 bureaux de vote rouennais, pour les élections régionales et départementales dont le premier tour a lieu dimanche 20 juin prochain. Les réunions de dialogue et de négociation que nous tenons chaque jour ont été boycottées. Le but est clairement revendiqué : empêcher la tenue des élections.*

*Ma porte est toujours ouverte aux agents et aux syndicats qui le souhaitent. En revanche, je ne crois pas que les méthodes faites de blocages, d'intimidations voire d'insultes fassent avancer quoi que ce soit. Au final elles nuisent et au service public, sa qualité comme son image, et aux agents eux-mêmes. Je salue à cet égard l'état d'esprit des autres organisations syndicales qui ont compris cela, qui agissent avec une exigence parfaitement légitime pour défendre les intérêts des agents, le service public, tout en recherchant le dialogue et en respectant la loi de notre République.*



*Le droit de grève est constitutionnel, et je me battraï toujours pour le défendre. Mais le droit à la démocratie l'est tout autant. Empêcher sciemment la tenue d'élections dans notre pays est inacceptable. La démocratie ne saurait être prise en otage. Je ne transigerai jamais là-dessus.*

*C'est pourquoi j'ai décidé de saisir la justice pour obtenir la réouverture des entrepôts et permettre la mise en place des bureaux de vote et du matériel électoral d'ici dimanche.*

*Heureusement d'autres syndicats ont une attitude plus constructive, finalement bien plus utile au service public et aux agents. Avec eux nous avançons fortement, et j'aurai l'occasion de m'exprimer à ce sujet très rapidement. »*



ROUEN.FR

Cabinet du Maire  
Contact presse  
[presse@rouen.fr](mailto:presse@rouen.fr)  
02 35 08 86 53